

Assurance chômage

Energie

Tous savoir sur les commémorations

**Combattre les reformes !**

**Macron tâtonne**

**Châteaubriant**

P.3

P.4

P.5

## 1941 2022

### HOMMAGE AUX FUSILLES DE CHATEAUBRIANT, DE NANTES ET DU MONT-VALERIEN

*"Un présent sans passé n'a pas d'avenir  
Odette Niles"*

**DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022 Sablière de Châteaubriant (44)**

## Édito :

La grève des raffineurs a le goût d'un rapport de force réussi dont l'impact politique dépasse le seul cadre de l'industrie pétrolière. L'énergie est stratégique. À tel point que le chef de l'État et son gouvernement brandissent la menace de la réquisition du personnel en grève. Le sommet de l'État aurait-il pris fait et cause pour les mastodontes Total et Esso, quitte à remettre en cause le droit constitutionnel qu'est le droit de grève ?

Loin de contraindre les multinationales à négocier et à accéder tout ou partie aux revendications des salarié-e-s, le ton menaçant d'Élisabeth Borne annonçant la réquisition du personnel a jeté de l'huile sur le feu. L'inflation, la crise énergétique, l'instabilité internationale et toutes les autres difficultés que rencontrent nos concitoyens auraient pu conduire le patronat et la Première ministre à suivre un autre enseignement, celui du bon sens.

Quand des entreprises profitent de la crise pour engranger des records de bénéfices, 18 milliards d'euros pour Total au 1er semestre 2022, quand son PDG s'augmente de 50 %, l'augmentation conséquente des salaires de tous est bien légitime. Et la lutte des raffineurs pour faire entendre cette légitimité passe par la grève lorsque les négociations avec la direction virent au dialogue de sourds. Il n'en fallait pas tant pour que toute la droite, une partie des médias entonnent ensemble le célèbre refrain « des preneurs d'otages », la petite musique crasse qui cache à peine l'aversion des représentants de la bourgeoisie pour les combats ouvriers.

Pis, eux qui ont tant osent exagérer les montants des salaires des grévistes, comme si celles et ceux qui manipulent des produits dangereux, travaillent en 3-8, 1 week-end sur 2, seraient en fait des privilégiés qu'il faut mater. À

l'Assemblée nationale, Fabien Roussel a raison de défendre les revendications des raffineurs et d'appeler à « réquisitionner les patrons pour qu'ils augmentent les salaires ».

La colère sociale est déjà très forte, la réussite de la journée de mobilisation du 29 septembre, celle des autres mobilisations sociales, la marche du 16 octobre, toutes les luttes à venir contre la réforme des retraites placent le gouvernement face à des réalités qu'il entend contourner, on ne sait pas trop comment. La force et la détermination des raffineurs pourraient trouver d'autres échos, dans d'autres secteurs, parmi d'autres professions. Dans ce mouvement de classe indéniable, le monde du travail trouvera toujours les communistes à ses côtés.

Pedro MAIA



## Cuba

## 67 % de oui pour un code des familles progressiste



Le peuple cubain était appelé aux urnes le dimanche 25 septembre dans le cadre d'un **référéndum portant sur un nouveau Code des familles, amené à remplacer le précédent, datant de 1975.**

Le texte proposé portait sur la **légalisation du mariage entre personnes du même sexe, de l'adoption pour les couples homosexuels ou encore de la gestation solidaire pour autrui.**

Malgré l'opposition des milieux conservateurs et de l'Église, malgré des appels à l'abstention d'opposants divers, le référendum a obtenu près de 67 % des votes

favorables, avec un taux de participation de l'ordre de 74 %.

Ce très beau résultat doit permettre au nouveau Code des familles d'entrer en vigueur immédiatement. Par ailleurs, le nouveau code vise notamment à protéger les enfants – interdiction des mariages de mineurs, redéfinition des responsabilités parentales, interdiction des châtiments corporels au sein des familles, prise en compte de la parole des enfants dans les processus de garde ou d'adoption – ou encore institue le devoir de protection de l'État envers les personnes âgées et en situation de handicap.

## Burkina Faso



Le coup d'État militaire au Burkina Faso vient ponctuer des mois de dégradation des relations entre l'ancien président Roch Marc Christian Kaboré et son armée, dans un pays où population et militaires étaient excédés par l'impuissance de l'État face aux attaques djihadistes meurtrières, sur fond d'hostilité envers la France.

Voici un rappel des coups d'État qui ont marqué le pays depuis son indépendance en 1960. Le 3 janvier 1966, l'armée prend le pouvoir à la suite de grèves et de manifestations contre l'austérité. Le président Maurice Yaméogo, au pouvoir depuis l'indépendance, est remplacé par le chef d'état-major Aboubakar Sangoulé Lamizana. En 1974, à la suite d'une importante crise politique, la Constitution est suspendue et l'Assemblée dissoute. Le 25 novembre 1980, après quatorze ans à la tête de l'État, le président Sangoulé Lamizana est à son tour renversé. Un Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN), dirigé par le colonel Saye Zerbo, prend le pouvoir. Le 7 novembre 1982, un Conseil de salut du peuple (CSP), présidé par le commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, renverse le colonel Saye Zerbo. Le capitaine Thomas Sankara, qui joue un rôle important dans ce coup d'État, est nommé Premier ministre le 10 janvier 1983. Le 4 août 1983, le capitaine Thomas Sankara, entre-temps écarté du pouvoir, est porté à la tête d'un « Conseil national de la Révolution » (CNR) et instaure une « Révolution démocratique et populaire ». Le coup d'État est dirigé par son frère d'armes, le capitaine Blaise Compaoré. Le 15 octobre 1987, Blaise Compaoré, que des divergences opposent à Thomas Sankara, prend le pouvoir lors d'un coup d'État meurtrier : le père de la « Révolution burkinabè » est tué ainsi que douze de ses collaborateurs. Le procès de l'assassinat de Thomas Sankara, qui fait toujours l'objet d'un culte, s'est ouvert en octobre 2021 à Ouagadougou. Le 31 octobre 2014, Blaise Compaoré est chassé par la rue pour avoir voulu modifier la Constitution et se maintenir au pouvoir.

Des « Assises nationales » se tiennent les 14 et 15 octobre pour désigner un président de transition.



## Montée des extrêmes droites en Europe

La montée des extrêmes droite en Europe est un fait significatif de ces dernières années. L'amplification du temps présent prolonge un mouvement continu depuis les années 80 et 90, singulièrement en France avec l'émergence électorale du FN en 1984 ou de la poussée en Autriche.

En Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie). En Espagne dans la région de Castille, Vox obtient 17,6% des voix. La Suède vient aussi de donner à ces forces une représentation électorale significative avec les Démocrates de Suède, 20,7 % des voix. L'Italie, le pays du fascisme historique des années 20, vient de placer à sa tête une coalition de plusieurs droites dominées cette fois par une extrême droite néo-fasciste - Frères d'Italie -, une réalité nouvelle qu'il serait dangereux de minimiser.

En France, le RN continue sa campagne de dédialisation et de normalisation, aidé en cela par le pouvoir. Il met en avant le thème du pouvoir d'achat et singe un positionnement social. Un leurre à déconstruire et une façon de désarmer les gauches dont certains courants se sont décrédibilisés aux yeux des classes populaires et travailleuses. Cela a ouvert davantage la porte au populisme de droite qui a su capter cette désillusion.

Ces formes diverses de nationalisme sont combinées à un libéralisme économique national qui, sur le fond, s'accommode fort bien de la domination du capital sur le travail. Le ni-gauche ni-droite, le rejet de l'immigration (notamment les flux qui viennent

du sud) sont des références essentielles à ces mouvements. La remise en cause du droit du sol en est une des déclinaisons ainsi que la pratique du bouc-émissaire du chômage et de la dévalorisation sociale. Toutes ces forces européennes s'en réclament en cristallisant la question migratoire.

À ces caractéristiques s'ajoutent la promotion du rôle central de l'État - l'État total -, le racisme institutionnalisé et la mise en avant d'un projet dit social, elles donnent à ce nationalisme sa dimension résolument néo-fasciste.

La mise en système de l'amalgame fait entre immigration et insécurité est un des axes essentiels de leurs conceptions en utilisant des faits concrets. C'est une pression considérable sur les réactions et les consciences.

Ces réalités nouvelles en Europe doivent éveiller en permanence notre vigilance et nos actions. Ne pas laisser à ces mouvements la question de la nation (ouverte), de la tranquillité publique. La réponse à l'insécurité sociale et la volonté de promouvoir une république sociale, écologiste et universelle est de notre responsabilité, c'est existentiel.

C'est la raison d'être des forces de gauche et écologistes, particulièrement de sa composante communiste qui est une émergence politique du mouvement social et ouvrier. Cela ne s'oppose pas au rétablissement de la police de proximité pour travailler sur le terrain et dans tous les quartiers, particulièrement dans des lieux où il y a besoin de plus d'éducateurs. **Tout manquement se paie cash !**

## « Jin, Jiyan, Azadî »... Femme, Vie, Liberté

Mahsa Amini, jeune iranienne de 22 ans, a été assassinée le 16 septembre dernier par la police des mœurs iranienne pour « un voile ne couvrant pas assez ses cheveux ».

Depuis, l'Iran est en révolte. Partout dans le pays, il y a des manifestations, avec des femmes d'un courage admirable, ôtant leur hijab et le jetant au feu. Mais le mouvement de contestation féministe qui s'étend à tout le pays va bien au-delà d'une simple revendication anti-voile.

Mahsa est devenue un symbole de lutte, de libération, de justice pour les femmes et pour toute une société déjà largement mécontente et insatisfaite de ses dirigeants. L'ampleur inédite de ce mouvement révèle au grand jour la fracture qui persiste entre une jeunesse en quête de modernité et un régime violent et usé. Le pays est frappé par une crise économique dévastatrice depuis 2018 entraînant une pauvreté croissante avec un

taux d'inflation de plus de 50 %, à laquelle s'ajoutent la corruption systématique de l'élite politique et l'absence de libertés. En Iran, plus de la moitié de la population a moins de 30 ans, les femmes représentent quant à elles 63 % de la population universitaire.

La jeunesse pèse fortement sur l'avenir du pays et la rupture avec le pouvoir fragilise forcément celui-ci. Face à cette remise en cause frontale du système, le pouvoir est égal à lui-même en répondant par la violence et la terreur, essayant d'escamoter les images en coupant l'accès à internet.

Des relais ont rapidement été trouvés pour diffuser les revendications et, à l'international, une vague de solidarité a déferlé avec une multiplication de rassemblements et d'appels au soutien. Les meurtres de Mahsa, Nika, Hadis et tant d'autres, la répression qui s'accroît de jour en jour ont relancé une colère qui sommeillait depuis des années.





## Violences sexuelles

Tribune de Fabien Roussel dans le JDD du 24 septembre 2022



« Dans le sillage du mouvement MeToo qui a libéré la parole des femmes victimes de violences, certains partis politiques, à gauche principalement car cela fait partie de nos combats fondamentaux, ont mis en place des dispositifs internes d'écoute et d'accompagnement des victimes. D'autres, à droite et à l'extrême droite, ont choisi de ne rien faire. Au PCF, nous avons fait le choix de mener une politique de tolérance zéro.

Lorsque je suis arrivé à la tête du Parti communiste fin 2018, j'ai aussitôt été confronté à deux dossiers difficiles et douloureux. L'engagement de longue date des féministes du parti et l'expertise des associations, notamment du Collectif féministe contre le viol, m'ont permis d'y voir plus clair, et surtout une meilleure prise en charge des victimes au sein de notre organisation.

Nous avons cependant besoin d'un cadre national concernant les auteurs des violences : quand, comment, sur quelles bases sanctionner, signaler, voire radier les hommes violents d'une organisation militante ?

L'actualité récente, avec les retraits d'Adrien Quatennens, de ses fonctions de coordinateur de LFI et de Julien Bayou, de la coprésidence du groupe EELV à l'Assemblée nationale, pose de nouveau la question des sanctions, des décisions que nous devons prendre dans de

telles affaires. Celles-ci ont de plus la particularité de relever de violences conjugales.

Il est certain que nous ne pouvons nous auto-déclarer enquêteur-ses ou procureur-es. Nous avons besoin, d'une part, d'une justice adaptée et, d'autre part, d'un cadre national qui permette – et je dirais même, oblige – aux organisations militantes de prendre des mesures de protection des victimes et des militantes face à des hommes aux comportements violents. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés en attendant que la justice se prononce, souvent après plusieurs années d'attente.

C'est parce que notre action s'adresse d'abord aux victimes, dont la parole a si longtemps été ignorée, que nous devons veiller à ce que les sanctions consécutives à des comportements intolérables soient prises dans un cadre formel, juste, transparent et contrôlé.

C'est la raison pour laquelle les ministères compétents devraient, à mon sens, prendre l'initiative de travailler avec l'ensemble des acteurs concernés pour établir un cadre national ainsi que des procédures et des règles communes. Cela nous permettrait de progresser plus vite et plus fort.

Notre société a tout à y gagner. »

## Assurance chômage

Combattre les réformes en cours !



Pôle  
emploi.fr

Le duo « Macron-Borne », affiche une volonté farouche de mener des réformes en profondeur, qui réorganiseront le service public pour l'Emploi. Les règles de l'indemnisation, que le projet de loi en cours prévoit de prolonger, évolueront vers la possibilité de moduler les paramètres afin qu'elles soient plus strictes quand le chômage est faible, et plus généreuses quand le chômage est élevé. Qui définira ces seuils de modularité et qui les fixera ?

### Des impacts à plusieurs niveaux

1 – Le projet France Travail amène la refonte totale de Pôle Emploi et de tous les acteurs de ce service public, avec une mise en commun avec les services de l'emploi des collectivités territoriales dans des entités régionalisées et quasi autonomes (les fameux « bassins d'emploi »). Des régions seront pilotes pour la refonte des minima sociaux. Mais qui pilotera le navire ? Région ou État via des directions régionales fusionnées ?

Une bataille en perspective entre les deux, surtout pour la formation professionnelle (en partie privatisée). À terme : une perte de gestion des « fonds formation » pour les régions et les syndicats.

2 - La modulation des indemnités, en fonction du marché des bassins d'emploi et du soi-disant « plein emploi », pénalisera une fois de plus les travailleurs les moins formés, qui peinent à trouver ou à retrouver un emploi. Des allocataires régionalisés,

c'est une rupture totale de l'égalité de traitement en matière de protection sociale.

3 – Un démantèlement total de l'Unedic, qui avait déjà commencé sous les gouvernements précédents, devenant une coquille vide sans plus aucune mission. Elle est chargée de transcrire la loi en réglementation, de collecter et gérer les cotisations sociales (qui disparaissent en étant remplacées par l'impôt CSG) avec l'ensemble des partenaires sociaux. Mais aussi de produire des analyses indispensables pour la prise de décision des partenaires sociaux.

4 – Les annexes spécifiques (dont certaines ont déjà disparu) sont menacées de rejoindre un régime général fortement mis à mal. Ces régimes issus de la réglementation générale permettent de mieux prendre en compte les formes de travail en discontinu ou en temps partiels dans plusieurs secteurs économiques (culture, événementiel, intérim). L'intermittence n'est pas un « statut de privilégiés » (cotisent deux fois plus), mais un régime indemnitaire qu'il convient de pérenniser et de généraliser à toutes et tous.

Il ne faut pas oublier que ce revenu de remplacement est essentiel à la vie des travailleurs qui se voient privés d'emploi, ou travaillent de façon discontinu. Ce n'est pas « vivre des allocations » mais survivre dans un contexte économique « ultra-libéral ».

## CNR

Une volonté d'écraser l'Histoire de la résistance ?



Nouvellement créé, le Conseil National de la Refondation est lancé depuis début septembre. Présenté comme un outil de consultation citoyenne, il a pour ambition d'instaurer une nouvelle méthodologie de dialogue entre les institutions, les politiques, les partenaires sociaux et autres représentants économiques ou associatifs.

Malgré sa récente inauguration, les grandes thématiques ne seront actives qu'au cours des prochains mois. Parmi ces thèmes, on retrouve la plupart des questions de société actuelles, comme le climat, le travail, le logement, la jeunesse ou encore le vieillissement. Auxquels il faut ajouter deux axes pour la création de projets locaux sur l'École et la Santé.

Bien que le CNR ait vocation à la création d'ateliers spécifiques, la plateforme ne permet, pour le moment, que de sonder les opinions de ceux qui s'y expriment. Un simple formulaire faisant office de présentoir pour les quelques mots devant résumer notre prise de parole citoyenne. À noter que la plateforme n'inclut pas de mise en commun des propositions ni d'échanges sous quelques formes que ce soit.

Selon le Président, cet outil est fait pour « faire avancer le pays dans un esprit de dialogue et de responsabilités partagées », reste à savoir si le dialogue s'effectuera dans les deux sens. Du côté des responsabilités, il ne paraît pas impossible que le gouvernement utilise cette plateforme de sondage afin de motiver certains choix controversés. Rappelons tout de même que ce Conseil National de la Refondation allonge la liste des plateformes publiques : une multitude d'outils qui se supplantent les uns aux autres, bien qu'ils aient tous l'objectif de rassembler. Après vie-publique.gouv.fr, debatpublic.fr et participation-citoyenne.gouv.fr, s'ajoute désormais conseil-refondation.fr...



## Insécurité à Nantes

Extraits de l'intervention de Robin Salecroix du 7 octobre 2022

Ces dernières semaines, Nantes a été le théâtre d'événements dramatiques – tentatives de meurtre, meurtre, enlèvement, bâtiments criblés de balles... liés au grand banditisme et aux trafics de stupéfiants. Ces actes ont donné lieu à nombre de coups bas politiques, venant de différentes oppositions, faisant la part belle aux fake news et aux insultes éhontées.

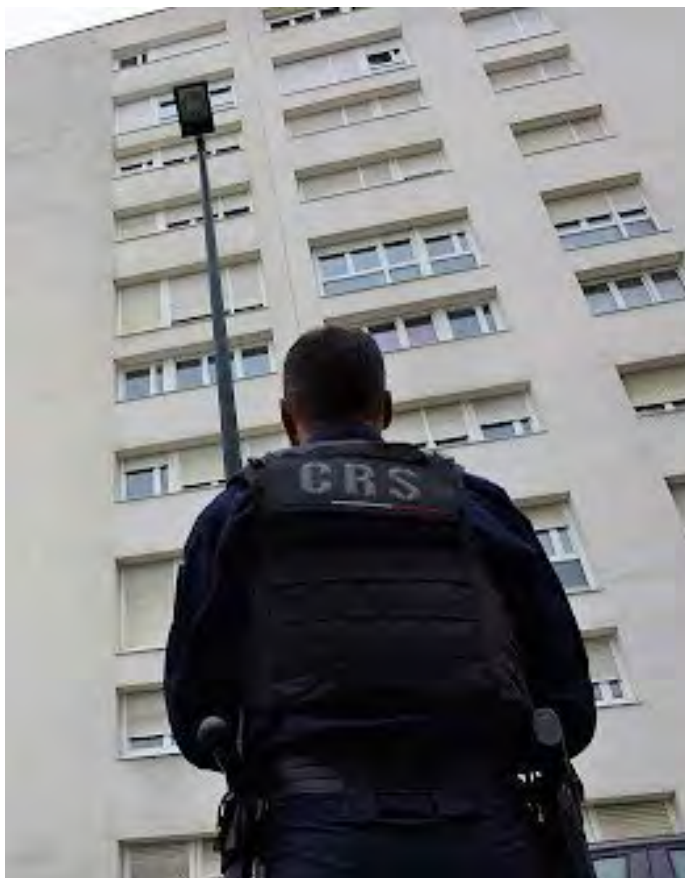
« Les questions de sécurité forment un enjeu majeur et le droit à la tranquillité est un droit inaliénable, notamment pour les premières victimes de l'insécurité, du crime et de la délinquance, notamment dans nos quartiers d'habitat populaire.

Ces sujets méritent d'agir. C'est ce que nous faisons au niveau métropolitain comme municipal avec la création à l'échelle de Nantes Métropole d'une police métropolitaine des transports, en travaillant avec l'État, les services de police, de justice, les communes à travers le Conseil intercommunal de sécurité, à l'échelle même de nos municipalités avec l'embauche de policiers municipaux, l'embauche de médiateurs et tout notre travail de prévention.

Ces sujets méritent aussi une approche sérieuse, détachée de la triste politique politicienne à laquelle nous avons assisté ces derniers jours, qu'il s'agisse de l'instrumentalisation par certains de classements sur l'insécurité qui n'était pas un d'ailleurs, l'usage de l'insulte, de l'outrance contre ceux qui à gauche osent aborder les sujets d'insécurité.

Au contraire, nous avons besoin d'une approche globale, cohérente, sur ces sujets. C'est le sens de nos revendications en termes de moyens d'investigation supplémentaires, de renforts au niveau de la Police judiciaire, de moyens de justice à la hauteur. Nous avons aussi besoin de maillage en commissariats de proximité...

Nous assumons d'être de cette gauche mobilisée qui affronte la réalité et prépare l'avenir avec sang-froid, dignité et cohérence. Nos habitants peuvent être convaincus de notre mobilisation au quotidien à leurs côtés, aujourd'hui comme demain. »



## Énergie Macron tâtonne



À son retour de l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 septembre dernier, Emmanuel Macron a fait escale à Saint-Nazaire pour célébrer l'entrée en service du premier champ éolien marin français.

C'est en coup de vent de quelques heures que le Président de la République est allé visiter les 80 éoliennes et la sous-station électrique au large du Croisic, à 12 km des côtes. Ce parc, dont les nacelles et les générateurs sont fabriqués par Général Electric, et la sous-station par les Chantiers de l'Atlantique, porte la marque de fabrique de l'industrie nazairienne.

Il produit 480 mégawatts de puissance, l'équivalent de seulement 20 % de la consommation électrique de la Loire-Atlantique et aura coûté 2 milliards d'euros. Ce projet de production d'électricité renouvelable a mis dix ans à sortir de mer et 49 projets similaires devraient voir le jour sur le domaine maritime de la France d'ici 2050. L'État veut aller plus vite dans l'installation de ces champs éoliens marins et compte sur le projet de loi pour « l'accélération des énergies renouvelables » pour rattraper les retards, et ce dans un contexte de crise énergétique mondiale.

Toutefois, le pari fait par le gouvernement et l'Élysée d'investir quasi exclusivement dans les ENR soulève des interrogations. Dans un contexte de crise économique et géopolitique, les financements publics seront-ils à la hauteur ? Les industriels seront-ils capables de répondre aux commandes ? Pour sortir des énergies fossiles, la production d'électricité décarbonée va devoir augmenter et les ENR ne pourront répondre à tous les besoins en électricité du pays, l'électricité nucléaire dans le cadre d'un mix énergétique est indispensable.

Les crédits suffiront-ils à mener de pair les recherches et les investissements dans ce mix énergétique ? Au final, tout ce volontarisme « écologique » n'est-il pas un nouveau plan de communication macronien où les grandes annonces se transforment vite en coups de menton ?

## Crise énergétique

Un vœu de bon sens



Lors de la dernière réunion du Conseil de Nantes Métropole, à l'unanimité, les élu-e-s ont adopté un vœu sur la crise énergétique.

En effet, l'ensemble des élus de gauche comme de droite est confronté à une réalité : l'inflation du prix de l'énergie pour les ménages, les entreprises et les collectivités locales. Certaines municipalités, agglomérations ou métropoles voient le montant de leurs factures multiplier par 4,5, voir 6. Il s'agit essentiellement de grandes collectivités pour lequel l'État n'avait pas prévu de bouclier tarifaire contrairement aux petites collectivités.

Des grandes villes comme Strasbourg ont déjà prévu de limiter l'accès à des services publics comme les médiathèques. D'autres ont prévu de diminuer la température de l'eau des piscines municipales ou intercommunales. Certaines veulent même baisser la température des salles de classe dans les écoles et distribuer à l'ensemble des élèves et de la communauté éducative des vêtements « polaires ».

Face à cette cure d'austérité et à l'émoi que suscitent ces privations et ces restrictions d'accès aux services publics, les collectivités en appellent à la responsabilité de l'État.

C'est le cas pour Nantes Métropole, dont l'ensemble des élus demande au gouvernement : la mise en place d'un bouclier d'urgence énergétique pour les collectivités et les organismes publics notamment HLM ; le choc d'investissements nécessaires pour la rénovation énergétique, avec des crédits nouveaux dont la gestion serait déléguée aux territoires qui le souhaitent.

Pour financer ces mesures et diminuer la facture énergétique de tous, le vœu adopté identifie plusieurs actions possibles : achat d'énergie aux tarifs réglementés, taxe sur les super profits des opérateurs énergétiques et crédits d'État pour la rénovation énergétique.

Lors de la session, Éric Couvez, conseiller métropolitain communiste, a rappelé qu'« Au-delà de la guerre en Ukraine présentée comme la principale cause de l'envolée des prix, nous subissons aussi les conséquences de la libéralisation du marché de l'énergie, de l'aberrante indexation du prix de l'électricité sur les cours du gaz, les conséquences aussi de la loi NOME qui contraint les grandes collectivités à sortir des tarifs régulés, et ce contre l'intérêt des populations ».

Si le contexte géopolitique explique en partie la hausse des prix de l'énergie, le coût du capital et la course aux profits peuvent l'expliquer aussi.



## 22 et 29 septembre, manifestations

*Pour défendre leur salaire et leurs droits sociaux, les travailleurs dans l'action*

Ce 29 septembre, à l'appel des syndicats CGT, FSU et Solidaires, les travailleurs et retraités du public et du privé ont tenu prises de parole et manifestations dans les villes de Nantes, Saint-Nazaire et Châteaubriant. Un mouvement interprofessionnel pour l'augmentation des salaires, du SMIC et des minima de branche qui est la question essentielle du moment.

Dans les rues, elles et ils étaient 4000 à Nantes, 1500 à Saint-Nazaire et 600 à Châteaubriant, non seulement pour mettre la revendication des salaires et du pouvoir d'achat au centre, mais aussi pour contester des revalorisations par des seuls chèques ou primes. Réellement insuffisant pour assurer une vie digne notamment pour les petites retraites et bas salaires. La défense de la retraite à 60 ans, les 32 heures par semaine et l'égalité femmes/hommes... viennent compléter un tout qui commence à faire projet à propos du travail salarié.

Les moyens existent, chacun et chacune peut le constater au regard du niveau des bénéfices et profits, notamment avec le record des dividendes versés en 2022, soit 44 milliards d'euros au second trimestre.

Cette rentrée sociale continuait diverses actions pendant l'été. L'action pour la santé du 22 septembre était un premier temps. La défense de l'hôpital public et des moyens pour des soins et une organisation du travail de qualité dans les services. La revendication justifiée de renforcer encore les traitements après une première augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice dans la fonction publique en juillet. Bien insuffisant au regard du niveau d'inflation actuelle et à venir.

Ce mouvement du 29 septembre en appelle d'autres, quant aux futurs projets gouvernementaux à propos des retraites et des assurances chômage.

Les communistes de Loire-Atlantique étaient présents comme pour tout mouvement. D'une part pour soutenir les organisations syndicales et d'autre part pour distribuer un tract sur le travail avec l'ambition de sécuriser les parcours professionnels par une proposition de fond : la Sécurité Emploi/Formation. À terme, d'éradiquer le chômage.



### Adieu Camaïeu...

**Camaïeu était une enseigne française de prêt-à-porter féminin qui commercialisait vêtements, accessoires, chaussures et bijoux dans son réseau de 900 magasins dans le monde, dont 650 en France.**

Créée en 1984, elle a un temps habillé également les hommes et les enfants pour finalement se recentrer sur son marché principal au milieu des années 90, la femme de 20 à 60 ans. L'enseigne était plébiscitée par les consommateurs, puisqu'elle a été élue en 2020, pour la troisième année consécutive, meilleure chaîne de prêt-à-porter féminin. Camaïeu était aussi une marque aux valeurs de développement responsable et durable (matières bio, recyclées ou recyclables...) et qui œuvrait pour la cause féminine en soutenant de nombreuses associations. L'entreprise employait environ 5200 salariés dans le monde (4000 en France).

Début octobre, après la liquidation de l'enseigne, la CGT entame une procédure pour avoir accès aux comptes des

sociétés de l'ancien propriétaire. Deux ans après sa reprise par la Financière immobilière bordelaise (FIB), société de l'homme d'affaires bordelais Michel Ohayon, l'ensemble des 511 magasins Camaïeu ont fermé leur porte samedi 1er octobre. « Ce qu'on nous avait promis à la reprise en 2020, ce n'était que des beaux discours », enrage Thierry Siwik, délégué syndical CGT. Le syndicat entend engager une procédure en responsabilité civile à l'encontre de M. Ohayon et de la direction de l'entreprise.

Pour Fabien Roussel, « on a un gouvernement d'incapables et de capitulars qui laisse nos entreprises fermer sans les défendre (...) Ce n'est pas le patron de ce groupe qui va être au chômage et bouffer des pâtes pendant trois mois (...) Que le gouvernement remette tout le monde autour de la table. Qu'on essaye de faire en sorte qu'il y ait un investisseur qui propose de racheter les magasins, de reprendre une partie des emplois, qu'on trouve des solutions ! »

## Grève dans les raffineries

### Le mouvement continue

Avec 13,5 milliards d'euros de profits en 2021 et déjà 18,8 milliards rien que pour le premier semestre 2022, pour ne parler que de TotalEnergies, nous ne pouvons que constater que s'il y a « crise de l'énergie », celle-ci n'est pas vécue de la même manière pour tout le monde. Pour la population, le plein d'essence ou de gasoil augmente au point que chacun révisé ses projets, les annonces d'un hiver contraignant sont dans toutes les têtes... **Pour les actionnaires, ç'aura été 2,6 milliards d'euros supplémentaires et pour le PDG, Patrick Pouyanné, une augmentation de 2 millions (soit 52 %) pour atteindre 5,9 millions.**

Dans ce contexte, les demandes de revalorisations salariales, mais aussi concernant l'emploi et les investissements semblent aller de soi. Or, la direction campe sur ses positions, n'accordant que des augmentations de 3,5 %, insuffisantes avec l'inflation que l'on connaît.

Cela fait maintenant trois semaines que le mouvement des opérateurs des raffineries et des dépôts de carburant a commencé, que les sites de TotalEnergies, ainsi que ceux d'Esso-ExxonMobil sont bloqués. En début de semaine, la communication de TotalEnergies, claironnant la contre-information d'un salaire moyen d'opérateur à 5000 € avait particulièrement énervé les salariés, renforçant leur détermination. Le site de

Donges vient de rejoindre le mouvement, en réponse aux réquisitions de personnels que le gouvernement a annoncées, en infraction vis-à-vis du droit de grève. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), le recours aux réquisitions de salariés des dépôts de carburant porte atteinte au droit de grève. En novembre 2011, elle indiquait : « **Ni la distribution de pétrole pour le fonctionnement du transport aérien ni le transport en lui-même ne sauraient être considérés comme des services essentiels au sens strict du terme. En outre, les considérations économiques ne devraient pas être invoquées pour justifier des restrictions au droit de grève.** ».

Mercredi dernier ont eu lieu des rencontres entre les directions et les organisations syndicales, pendant que le gouvernement mettait à exécution sa menace de réquisition - ExxonMobil de Port-Jérôme-Gravenchon en Seine-Maritime. La seule avancée aura été de ne plus faire de la levée de la grève un préalable à toute discussion. Bruno Lemaire estimant lui aussi que Total est en mesure d'augmenter les salaires, le groupe proposait jeudi un bonus exceptionnel et 6% de hausse des salaires en 2023.

**Le mouvement se poursuit donc, et l'ensemble des partis de gauche en appelle à le soutenir.**







## Annie Ernaux

Nobel de littérature 2022

**En attribuant le Nobel de littérature à Annie Ernaux, l'académie suédoise récompense une autrice française, huit ans après Patrick Modiano, première femme à obtenir le prix Nobel de littérature en France, après quinze hommes !**

Avec une œuvre importante, prenant matière sur son expérience de femme, de fille, d'amante, de mère, Annie Ernaux a su toucher de très nombreuses lectrices, ainsi que de très nombreux lecteurs. En adoptant d'emblée une écriture directe et dénuée d'ornements, **l'autrice a su porter une voix sincère, dont la justesse des propos ne laisse personne insensible.** Très vite d'ailleurs, des réactions hostiles se seront levées, condamnant une écriture qu'elle définit elle-même comme étant "blanche", pour mieux jeter l'anathème sur des textes dérangentants.

Racontant, livre après livre, l'expérience de sa vie, Annie Ernaux décrypte une époque, sans concession. Née dans un milieu modeste, de parents ouvriers puis petits commerçants en Normandie, milieu qu'elle va décrire dans ses premiers textes – *Les armoires vides*, *La place...* l'autrice devient enseignante de fran-

çais, d'abord à Annecy puis dans la région parisienne, vivant à Cergy-Pontoise. Ce faisant, elle quitte sa classe sociale d'origine et, avec le regard d'une sociologue, ne va cesser de questionner les rapports de classe et le fait de s'en affranchir – notamment avec *Retour à Yvetot*.

Les rapports amoureux, la passion sont des thèmes importants dans cette œuvre qui va connaître une véritable reconnaissance internationale avec *Les années*, en 2008.

Au-delà de son travail d'écriture, Annie Ernaux a pris toute sa part aux combats du moment, féministe, **engagée résolument à gauche, participant à de nombreux appels, pétitions, soutenant le mouvement des gilets jaunes et ne mâchant pas les mots quand elle évoque la droite, Macron et « les puissances de l'argent ».** Aux dernières présidentielles, elle apportait son soutien à Jean-Luc Mélenchon.

Très admirée, elle aura inspiré plusieurs générations d'artistes, en premier lieu en littérature.

## Rima ABDUL-MALAK

La nouvelle ministre de la Culture macroniste

La nouvelle ministre de la Culture Rima ABDUL-MALAK est née en 1979 en France, elle passe une partie de son enfance au Liban d'où sa double nationalité franco-libanaise. De 2012 à 2014, elle est conseillère à la Culture à Paris auprès de Bertrand Demanoë, elle est issue de la gauche libertaire et radicale et succède à Roselyne Bachelot.

Le 26 septembre dernier, elle donne une conférence de presse que l'on peut retrouver sur le site du ministère où elle expose les priorités de son mandat. Elles sont au nombre de sept : Pass Culture, Souveraineté Culturelle (c'est là que l'on retrouve le Métavers), Patrimoine, Emplois Culturels (il s'agit là d'augmenter les salaires dans les grandes écoles et l'enseignement supérieur), Ancrage Territorial et Coopérations Internationales, Transition Écologique.

Un projet au service du tourisme ? La question se pose, nous savons que le président Macron souhaite faire de la France, non un pays industrialisé, un pays du travail mais

un pays que l'on visite. La ministre donne cette définition : « Le « macronisme culturel », c'est comme une vision de la Culture qui fait dialoguer le patrimoine et la création en mettant en avant la souveraineté culturelle de la France ». Souveraineté territoriale, Patrimoine, Ancrage territorial saupoudrés de transition écologique, on ne peut pas parler d'une politique tournée vers l'avenir et l'école doit se contenter du Pass Culture.

Reste le Métavers et ses réalités virtuelles, il faudra suivre le plan France 2030.

À noter : France Culture a participé au mouvement de grève du 29 septembre dernier. L'émission *Débat et philosophie* s'est emparée du débat initié par Fabien ROUSSEL sur la place du travail le 30 septembre. On peut la réentendre en podcast (aller sur podcasts philosophie France Culture, puis « Avec Philosophie » de Géraldine Muhlmann, descendre jusqu'au 30 septembre et cliquer sur « Les pauvres doivent-ils être assistés ? ».



## Le prix Nobel de médecine

Paléogénéticien suédois Svante Pääbo reçoit le prix 2022

Après l'obtention de son doctorat, ses premiers travaux portent sur l'extraction d'ADN dans des matériaux anciens. En 1994, il publie des séquences d'ADN de mammouths vieux de 50 000 ans. **Cette première réussite mène deux ans plus tard son équipe à identifier le tout premier fragment d'ADN de l'homme de Néandertal.** Les premières comparaisons avec le code génétique d'Homo sapiens (l'homme moderne) peuvent donc commencer. Elle montre que Néandertal a commencé à diverger avec nous il y a 500 000 ans.

Les techniques développées par ses recherches vont révolutionner paléanthropologie. En effet, plus besoin d'avoir une grande partie des ossements pour comparer une espèce à une autre, les analyses génétiques de reste humain ou animal (quand elles sont possibles en fonction du milieu de conservation) peuvent nous révéler bien des secrets sur notre Histoire. À cet effet, en 1997, il crée un centre spécialisé dans la recherche paléogénétique au sein de l'institut Max Planck (situé à Leipzig).

Après la découverte en 2008 d'une phalange humaine vieille de 41 000 ans, trouvée dans la grotte de Denisova, dans les montagnes de l'Altai en Sibérie. **Son équipe annonce l'identification d'une nouvelle espèce d'hominidé à partir de matériel génétique retrouvé sur place. Les analyses de l'ADN du fragment prouvent que les Denisoviens (nom attribué à l'espèce) étaient génétiquement distincts des Néandertaliens et des Hommes modernes.**

C'est « Pour ses découvertes relatives aux génomes des hominines disparus et l'évolution humaine » que Svante Pääbo a reçu le prix Nobel de médecine. Si présenté comme cela ses recherches peuvent paraître éloigné de la médecine purement médicale, elles sont la source de nouvelles recherches sur l'origine de notre génome. **Les gènes néandertaliens représentent 1,8 à 2,6 % de la composition génétique totale des personnes de descendance eurasiennne et les Papous partagent 4 à 6 % de l'ADN dénisovien.** La recherche sur les maladies génétiques s'intéresse aujourd'hui à ces hybridations pour comprendre certaines mutations et anomalies génétiques.





# Inauguration de la nouvelle exposition du Musée de la Résistance

*L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération. 1940-1945*



Chaque automne en parallèle des commémorations anniversaire de l'exécution des 50 Otages, le Musée de la Résistance de Châteaubriant présente une nouvelle exposition temporaire, dont le sujet est issu du Concours National de la Résistance et de la Déportation, coordonné par le Ministère de l'Éducation nationale.

Cette année, le musée présente grâce aux prêts de collectionneurs privés et à la participation du Musée d'histoire de Nantes, différents objets et documents inédits pour mettre en lumière les différentes formes de résistances chez les jeunes et dans le monde enseignant.

L'École de la République est loin d'être à l'écart de la guerre et des persécutions du régime de Vichy. Ce sont des femmes et hommes qui résistèrent dans la nuit et dans la terreur, qui pensent l'École des lendemains et les projets de refondation à la Libération.

**Inauguration de l'exposition :**

**Samedi 22 Octobre à 17h**

La Sablière, Carrière des fusillés - Châteaubriant

## Hommage aux 50 otages

### Devoir de mémoire

Lundi 20 octobre 1941, le lieutenant-colonel Karl Hotz (chef de la Kommandantur de Nantes) est la cible d'un commando venu spécialement de Paris et composé de trois résistants communistes : Gilbert Brustlein, Marcel Bourdarias et Spartaco Guisco. Informé de cet acte de résistance, Hitler exige des représailles immédiates et l'exécution de 100 à 150 otages.

Le 21 octobre, le général Otto von Stülpnagel, chef de l'armée d'occupation en France, fait publier ce terrible ultimatum : « En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller cinquante otages (...) 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 octobre 1941 à minuit. »

Le gouvernement collaborationniste de Vichy est mis à contribution pour fournir une liste d'otages. Le ministre de l'intérieur Pierre Pucheu donne les noms de responsables syndicaux et militants communistes, détenus politiques du camp de Choisel à Châteaubriant.



Au total, 27 hommes sont transportés dans l'après-midi du 22 octobre à la carrière de la Sablière et fusillés. Le plus jeune à 17 ans, Guy Môquet, fils de Prosper Môquet, cheminot, syndicaliste, député communiste du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Sa lettre poignante, laissée à ses proches, restera dans l'Histoire.

Parce qu'il ne faut pas oublier, parce que nous n'oublierons jamais, cette année aura lieu le 81<sup>ème</sup> anniversaire des exécutions de Châteaubriant, de Nantes et du Mont Valérien, en hommage aux 48 fusillés du 22 octobre 1941 dans la carrière castelbriantaise, au terrain du Bêle et au Fort du Mont Valérien.

### Agenda des commémorations



**Dimanche 16 octobre 2022 à Indre**

8h45 : Le Môle – hommage à Eugène et Léoncie Kerivel

**Vendredi 21 octobre 2022 à Nantes**

17h45 : **Veillée du Souvenir** au Monument aux **50 Otages** et à la Résistance suivi d'une évocation artistique et historique par le Théâtre d'ici ou d'ailleurs « L'avenir vient de loin », de Claudine Merceron avec Pascal Gillet, Michel Hermouet, Claudine Merceron et des enfants

**Samedi 22 octobre 2022 à Nantes**

10h00 : Dépôt de gerbes et cérémonie officielle au **monument des 50 otages**

10h45 : Cérémonie au **stand de tir du Bêle**

11h30 : Cérémonie au cimetière de la **Chauvinière**

**Samedi 22 octobre 2022 à Châteaubriant**

10h30 : Cérémonie au **camp de Choisel**

11h00 : **Dépôt de gerbes** dans la cour du château

14h00 : Pose de plaque mémorielle au **cimetière de Villepot**

17h00 : Inauguration de la nouvelle exposition du **Musée de la Résistance**

**Dimanche 23 octobre 2022 à Châteaubriant**

10h00 : **Cérémonie de la Blisière** en forêt de Juigné-des-Moutiers pour l'hommage aux neuf fusillés du 15 décembre 1941

13h30 : **Départ du cortège au rond-point Fernand Grenier**

14h00 : **Cérémonie officielle à La Sablière** puis discours de Philippe Martinez (secrétaire général de la CGT) et évocation artistique et historique par le Théâtre d'ici ou d'ailleurs, larges extraits de la pièce *Les 50* écrite par Claudine Merceron

caviste indépendant à Châteaubriant & Nantes



**La Cave**  
vincent bécarn

Châteaubriant - 44110  
2 rue du 11 Novembre 02 40 81 84 40  
cave.chateaubriant@gmail.com

Nantes - 44300  
78 bd Jules Verne 02 51 89 97 52  
cavejulesverne@gmail.com

### Transports

**Se rendre à la commémoration à Châteaubriant le 23 octobre : un car gratuit sera mis à la disposition des participants par la municipalité de Nantes.**

Les arrêts à Nantes :

10h30 – Départ place du Vieux Doulon (arrêt bus)

10h40 – Boulevard de Sarrebrück (arrêt Haubans)

10h50 – Place Pirmil (station tram/bus)

11h00 – Chantiers navals (station tram/bus)

11h05 – Place Zola (arrêt côté Renardières)

11h10 – Place des Châtaigniers/Abel Durand (arrêt face à Carrefour)

11h25 – Église du Pont du Cens (arrêt bus)

11h30 - Le Cardo (station tram/bus)

Arrivée à 13h30 au rond-point du boulevard Fernand Grenier pour le départ du cortège

**Retour à l'issue de la cérémonie par le même itinéraire**

France  
leurs

11 place de la Motte  
44110 CHATEAUBRIANT

Tel : 02 40 81 23 43



**MOUVEMENT JEUNES COMMUNISTES DE FRANCE**

**Un mois de septembre bien rempli !**



**Une fête de l'Huma réussie.**

Les jeunes communistes de Loire-Atlantique étaient présents à la Fête de l'Humanité en faisant stand commun avec la Fédération du 49 du MJCF. Nous avons pu faire de nouvelles rencontres. Nous avons également fait tourner notre vie financière qui se porte ainsi beaucoup mieux. Nous avons partagé des moments politiques intéressants même si nous regrettons le comportement de certains. Que LFI puisse avoir un stand ne nous dérange pas, mais dans le respect de ce que représente la Fête de l'Humanité, de sa dimension communiste et de ses militants.



**Le mouvement social est lancé !**

Après une grève et une mobilisation réussie le 29 septembre, nous espérons que cela continuera le 18 octobre avec la grève des lycées professionnels contre l'infâme réforme du gouvernement. À ce titre, la campagne prioritaire de notre Fédération sur les lycées est la lutte contre cette réforme et surtout pour la rémunération des stages en entreprises. Il est inadmissible d'envoyer de jeunes mineurs en stage et d'exploiter ainsi leur force de travail et de ne même pas les rémunérer en retour. Mais les jeunes communistes seront présents à leurs côtés dans la lutte. Nous sommes présents régulièrement sur 3 lycées pro de l'agglomération nantaise et sur l'école d'infirmière. Vous pourrez également nous retrouver dans les manifestations.

Le ministre de l'intérieur G. Darmanin a acté la construction d'un Centre de rétention administrative. Nous sommes opposé.e.s à cette ignoble décision et de cette prise de position faisant une nouvelle fois l'amalgame entre immigration et insécurité. Ainsi, le gouvernement continue sa glissade vers l'extrême droite entamée en 2017. La Fédération de Loire-Atlantique du MJCF va publier à cette occasion un communiqué condamnant sévèrement cette décision. Nous ne lâcherons rien. Mais pourtant, nous sommes en total désaccord avec Nantes en commun qui a stupidement attaqué la maire de Nantes qui n'a pourtant aucun pouvoirs sur cette décision. Ce n'est pas avec des comportements sectaires et débiles qu'on mènera la lutte et que nos organisations arriveront à rassembler dans le mouvement social. Pourtant il est de notre responsabilité d'être irréprochables et de nous battre pour un objectif qui est le bonheur de notre peuple car « Il ne faut pas tout pour faire un monde. Il faut du bonheur et rien d'autre ». Paul Eluard.

**Parti Communiste Français**

Préparation du congrès 2023



En avril 2023, le Parti Communiste Français fera son 39<sup>ème</sup> congrès. Au lendemain de la séquence électorale 2022 qui place la France dans une situation inédite, les communistes devront actualiser leurs analyses, décider des choix politiques et stratégiques pour rassembler et obtenir des avancées pour le peuple, le monde du travail et de la création et élire la direction pour les porter. Le congrès 2023 sera également l'occasion de réviser les statuts du parti.

*Participer aux débats*

D'ores et déjà, des contributions peuvent être transmises par l'intermédiaire de ce site <https://congres2023.pcf.fr>. Ce site évoluera au fur et à mesure de la préparation du congrès avec de nouvelles fonctionnalités pour permettre la construction collective et la participation la plus large des communistes.

*Agenda du congrès*

Si tout n'est pas encore définitivement calé, vous pouvez déjà prendre date :

- 3 et 4 décembre 2022** : Conseil national : vote du projet de base commune, adoption de la commission des candidatures.
- 8 janvier 2023** : Date limite de dépôt des textes alternatifs.
- Du 27 au 29 janvier 2023** : Vote des communistes pour le choix de la base commune qui sera travailler dans les instances locales puis au niveau national avec les contributions individuelles ou collectives de tous les camarades qui souhaitent débattre.
- Entre le 4 et le 12 mars 2023** : Congrès de l'ensemble des sections.
- Entre le 18 et le 26 mars 2023** : Congrès de la Fédération de Loire-Atlantique.
- Du 7 au 9 avril** : Congrès national.

**Souscription départementale**

La fédération de Loire-Atlantique du PCF a lancé **une grande souscription départementale pour se donner les moyens financiers de son ambition politique.** Plus de 4000 euros ont déjà été collectés. C'est un chiffre conséquent qui doit encore être amélioré.

**Aussi nous faisons appel à ton soutien.** Pour participer à la souscription, il te suffit de remplir le bon ci-dessous et de le retourner à l'ADF44. *Les dons à l'ADF44 donnent droit à 66 % d'abattement pour l'impôt sur le revenu.*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Ville : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

E-MAIL : .....@.....



**« Nouvelles de Loire-Atlantique »**

Directeur de la Publication : Pierre DAGUET  
 Commission paritaire : N°0325 P 11519  
 Imprimerie : IMPRAM Lannion  
 Composition : Clément CHEBANIER  
 Responsable de la rédaction : Pierre DAGUET

NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00  
 E-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Pedro MAIA	Pascal DIVAY
Véronique MAHE	Benoit LUSSEAU
Alain BOURDEAU	Yolande DREANO
Gabriel AUGÉAT	Philippe GALLIS

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel  
 Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées  
 Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

**Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique**

Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les *Nouvelles de Loire-Atlantique* ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM : .....PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... EMAIL : .....

Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros  
 Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de .....€

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES  
 Chèque à l'ordre de ADF44  
 Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)